

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

71.132
Objet

Désignation d'un
avocat devant le
Tribunal Administratif
Instance Comité inondations

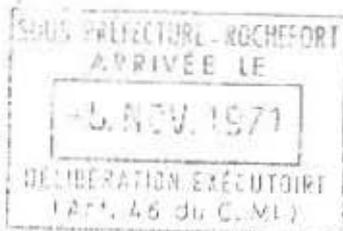
DATE DE CONVOCATION

25 Octobre

DATE D'AFFICHAGE

25 Octobre

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 25
Nombre de votants 25



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante et onze
le vingt neuf octobre à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPIOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, STIPAL, Melle FOUCHE,
MM. BUJARD, BUCHET, DUFOUR, COLLE, BARDE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON,
RIVIERE, LACHAUD, DOMEQ, BROTEAU, BERLAND, LANDRY, DELAIR, BOUCHET,
BOUTET, BARRIERE, TAP, Mmes BIDEAU, FAVIERE .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusé : M. PAPEAU

Absents : MM.

M. DOIREAU

M LANDRY a été élu Secrétaire.

Par lettre du 4 octobre 1971, M. le Secrétaire-Greffier
du Tribunal Administratif de POITIERS a adressé un mémoire
introdutif d'instance déposé par le Sieur BUSUTIL et une
douzaine d'autres sinistrés des inondations d'août 1970 .

Il convient qu'une délibération soit prise autorisant
le Maire à défendre à l'action engagée par ces sinistrés .

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le mémoire introductif d'instance devant le Tribunal
Administratif de POITIERS du 29 septembre 1971 du sieur BUSUTIL
et autres sinistrés des inondations,

DECIDE

- d'autoriser M. le Maire à défendre à l'action engagée et à

./..

désigner comme avocat de la Ville de ROYAN, Maître DROUINEAU , Avocat
demeurant à POITIERS, 1, rue Ste Opportune .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre M. les membres présents à la séance

Pour extrait conforme

Pour le Maire

Le Premier Adjoint,



[Handwritten signature]
Guy TESTARD